

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Enquête nationale réalisée à l'occasion de
la Journée Nationale de l'Audition

“Baladeurs numériques, quels risques pour l'audition ?”

Une enquête réalisée en 2010 par l'institut Ad'Hoc Research pour l'association JNA
Association Journée Nationale de l'Audition

Contact presse : Haud le Dortz - Tél. 04 72 41 88 50

e-mail : jna@audition-infos.org
site internet : www.audition-infos.org

“Baladeurs numériques, quels risques pour l'audition ?”

*Une grande enquête nationale menée auprès des jeunes de 12 à 25 ans,
réalisée en collaboration avec l'Institut d'étude Ad'hoc Research.*

Cette enquête a été menée à l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition 2010.

Elle traite de l'utilisation des baladeurs numériques et sur les nouveaux comportements d'écoute des ados et des jeunes adultes. Un phénomène grandissant avec l'apparition de ces nouveaux gadgets de plus en plus miniaturisés nés de la haute technologie.

L'objectif de cette enquête sera de sensibiliser les adeptes de la musique amplifiée écoutée à haute dose, et de mettre l'accent sur les risques et les dangers occasionnés au quotidien par l'utilisation abusive de leur baladeur. Rappelons que près de 10 millions de jeunes dans l'ensemble de l'UE risquent une perte auditive irréversible à trop vouloir écouter leur lecteur mp3 à trop forte puissance et de surcroît, pendant une durée d'écoute le plus souvent trop longue.

Cette étude a été réalisée sur un panel représentatif de 1001 jeunes de 12 à 25 ans.

Elle va permettre de mieux cerner ces comportements à risque qui concernent aujourd'hui, une large population de jeunes qui n'a pas suffisamment conscience des risques qu'elle encoure au niveau de son capital auditif.

OBJECTIFS DE CETTE ENQUÊTE

- > Quel usage font les jeunes de leurs baladeurs numériques.
- > Respectent-ils les précautions d'utilisation en matière de réglementation ?
- > Quels comportements ont-ils au regard des recommandations d'utilisation et des limitations du volume sonore de leur baladeur ?
- > Quels risques prennent-ils (consciemment ou inconsciemment) pour préserver leur système auditif ?
- > Quelle connaissance ont-ils des décibels ou des risques qui peuvent être causés, comme par exemple le phénomène des acouphènes ou de l'hyperacousie ?
- > Quels sont les canaux d'information et de prévention qui sont le mieux identifiés par les jeunes ?
- > Leur connaissance des risques incite-elle à une prise de conscience et à un véritable changement de comportement ?



METHODOLOGIE

- > Enquête Online menée auprès des jeunes de 12 à 25 ans
- > Terrain réalisé en février 2010.
- > Echantillon : 1001 jeunes constituant un échantillon national représentatif de la population française de cette tranche d'âge en terme de sexe et d'âge.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE

- > Les jeunes reconnaissent une durée d'écoute quotidienne de leur baladeur, qui dépasse **1h 1/2** avec une écoute en continu de **1 heure**.
- > Ceux qui écoutent le **plus longtemps** leur baladeur sont aussi ceux qui l'écoutent le **plus fort**.
- > **40% des sondés** ont déjà ressenti des acouphènes après l'écoute prolongée de leur baladeur.
- > **1/3 des jeunes** déclare avoir été informés des dangers des baladeurs numériques par des campagnes nationales à la **télévision** et sur **Internet**.
- > Si un problème d'audition survenait, les parents restent le principal référent, suivi du médecin traitant pour les plus âgés.

Après avoir reçu l'information sur les dangers des baladeurs, la grande majorité des jeunes se déclare prête à changer de comportement.



LES DECIBELS, UNE NOTION FLOUE CHEZ LES JEUNES

- > **2/3 des jeunes** se disent sous-informés concernant la définition des décibels, qui reste pour eux une notion assez floue.
- > **3 jeunes sur 4** interrogés ne connaissent pas vraiment la réglementation sur le niveau sonore des baladeurs.
- > **2/3 des sondés** pense que **80 dB** est le seuil maximum à ne pas dépasser.
- > **1/3 des jeunes** interrogés pensent (à juste titre) que **100 dB** est la limite maximum recommandée conformément à la réglementation

L'APPARITION DES ACOUPHÈNES

- > **4 jeunes sur 10** en moyenne ont déjà ressenti des bourdonnements dans la tête ou des sifflements dans les oreilles (phénomène d'acouphènes) après une écoute prolongée de leur baladeur.
- > **Ce chiffre augmente proportionnellement avec l'âge puisque 63% des 18-25 ans** ont déjà ressenti des acouphènes versus 14% des 12-14 ans.
- > **1/3 des jeunes** (n'ayant jamais ressenti d'acouphènes) connaît au moins une personne de son entourage concernée par des problèmes d'acouphènes.

LA PREVENTION ET L'INFORMATION

- > **1/3 des jeunes** déclare avoir été informé sur les dangers des baladeurs numériques par des campagnes nationales de sensibilisation.
- > Les médias et relais d'information les plus marquants pour les jeunes sont **la télévision, l'école et Internet**.
- > Le **cercle familial** n'est pas considéré comme un relais d'information sur ce type de problématique.



VERS UNE PRISE DE CONSCIENCE

Les jeunes sont conscients des risques pour l'audition et d'une écoute prolongée à un niveau sonore élevé, et cette prise de conscience augmente avec l'âge.

- > **87% des jeunes** qui se disent informés des risques, déclarent vouloir changer leur comportement d'écoute de leur baladeur, notamment en diminuant le son, en respectant des pauses et en réduisant leur durée d'écoute par jour.
- > **1/3 de notre échantillon** se déclare même prêt à changer radicalement son comportement sur ces 3 facteurs à la fois.